

Repentigny, le 24 février 2003

177 P NP **DM150**

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

Lachenaie

6212-03-0C6

Madame Ginette Chiasson,
575, rue St-Amable,
bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Projet d'agrandissement du dépotoir de Lachenaie

Madame,

J'ai pris connaissance de différents chiffres et commentaires concernant un projet d'agrandissement du dépotoir de Lachenaie.

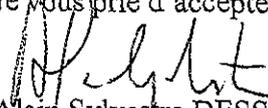
Comme bien d'autres sans doute, je m'oppose fermement à ce projet.

Je m'interroge sur le vrai sens du mot responsabilité lorsque vient le temps de décider. Quel intérêt servons-nous lorsque des projets du type dépotoir sont créés à proximité des centres urbains ? Est-ce que des entreprises de ce type répondent aux attentes des citoyens ? Est-ce par une recherche d'économie que l'on accepte qu'une région immense soit qualifiée d'être le plus important dépotoir du Canada ?

Il m'apparaît évident que nos concitoyens se préoccupent de plus en plus de leur bien-être individuel et collectif. Ceux qui ont acquis des résidences dans la région ne l'ont pas fait en pensant un jour vivre près d'un dépotoir immense. Qui compensera la perte de valeur des propriétés ?

Je préfère une taxe spéciale due à l'éloignement, à toute forme d'envahissement d'entreprise de ce type.

Je vous prie d'accepter mes salutations respectueuses.


Alain Sylvestre DESS fisc. C.A.